

## EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 28 juin 2013

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 133 membres.

**Etaient présents Mesdames et Messieurs :**

Olivier AGULLO - Zaven ALEXANIAN - Christian AMIRATY - Sonia ARZANO - Robert ASSANTE - Mireille BALOCCO - Jean-Marc BENZI - Philippe BERGER - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Alexandre BIZAILLON - Olivier BLANC - Jean-Louis BONAN - Sylvia BONIFAY - Patrick BORE - Miloud BOUALEM - Joëlle BOULAY - Valérie BOYER - Jean BRUNEL - Vincent BURRONI - Philippe CAMILLIERI - René CAMPIONI - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Thérèse CARDONA - Eugène CASELLI - Suzanne CENTINO - Pascal CHAIX - Gérard CHENOZ - Patricia COLIN - Jean-Marc CORTEGGIANI - Vincent COULOMB - Alain CROCE - Claude DAUMERGUE - Nicole DESMATS - Eric DIARD - Pierre DJIANE - Jacqueline DURANDO - Frédéric DUTOIT - Joël DUTTO - Victor Hugo ESPINOSA - Gérard FERREOL - Jean-Pierre FOUQUET - Mireille FOURNERON - Magali GARDE - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Pascal GILLET - Jean-Pierre GIORGI - Martine GOELZER - Vincent GOMEZ - Gérard GRAUGNARD - Michelle GUEYDAN - Albert GUIGUI - Gérard GUISSANI - Robert HABRANT - Paul HUBAC - Michel ILLAC - Bernard JACQUIER - Catherine JALINOT - Fabrice JULLIEN-FIORI - Evelyne KARBOVIAC - Abdelwaab LAKHDAR - Albert LAPEYRE - Alain LAURENS - Laurent LAVIE - Eric LE DISSES - Corinne LEGAL - Eric LEOTARD - Michel LO IACONO - Christophe LOPEZ - Antoine LORENZI - Marie-Louise LOTA - Guillaume MACHERAS DE MONTILLET - Christophe MADROLLE - Robert MALATESTA - René MALLEVILLE - Myriam MALLIA - Christophe MASSE - Henri MATTEI - Martine MATTEI - Jacqueline MAURIC - Christian MAYADOUX - Patrick MENNUCCI - Lucien MERLENGHI - Danielle MILON - Marie-Thérèse MINASSIAN - André MOLINO - Jean MONTAGNAC - Yves MORAINÉ - Jean-Louis MOULINS - Sylvie NESPOULOUS - Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX - Jérôme ORGEAS - Marie-Madeleine PANCHETTI - Benoît PAYAN - Marie-José PEREZ - Gabriel PERNIN - Claude PICCIRILLO - Marc POGGIALE - Guy PONTOUS - Tahar RAHMANI - Jean-Pierre RAVOUX - Jean-Louis RIVIERE - Jacques ROCCA SERRA - Georges ROSSO - Antoine ROUZAUD - Lionel ROYER PERREAUT - Henri RUGGERI - Myriam SALAH-EDDINE - Arlette SALVO - Gérard SBRAGIA - Pierre SEMERIVA - Christel SIMONETTI-ACHARD - Paul SORGE - Bernard SUSINI - Maurice TALAZAC - René TAVERA - Guy TEISSIER - Lachraf TIMEZOUIKHT - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Claude TORNOR - Jean-Paul ULIVIERI - Lionel VALERI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Jean VIARD - Charles VIGNY - Clément YANA - Karim ZERIBI.

**Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :**

Michel AMBROSINO représenté par Christian MAYADOUX - Sylvie ANDRIEUX représentée par Jean-Pierre RAVOUX - Jean-luc BENNAHMIAI représenté par Lachraf TIMEZOUIKHT - Gérard BISMUTH représenté par Marie-Madeleine PANCHETTI - Xavier CACHARD représenté par Jean-Marc BENZI - Jean-François DENIS représenté par Jean BRUNEL - Eric DI MECO représenté par Albert LAPEYRE - François FRANCESCHI représenté par Christophe MASSE - France GAMERRE représentée par Eugène CASELLI - Bruno GILLES représenté par Martine VASSAL - Haouaria HADJ CHICK représentée par Joël DUTTO - Laurence JOUANDON représentée par Guy PONTOUS - Mourad KAHOUl représenté par Myriam SALAH-EDDINE - Patrick MAGRO représenté par André MOLINO - Bernard MOREL représenté par François-Noël BERNARDI - Renaud MUSELIER représenté par Laure-Agnès CARADEC - Christine ORTIZ représentée par Frédéric DUTOIT - Frédéric OUNANIAN représenté par Michel ILLAC - Gilles PAGLIUCA représenté par Jean-Marc CORTEGGIANI - Gerard PEPE représenté par Marie-Thérèse CARDONA - Roland POVINELLI représenté par Vincent COULOMB - Jean-Pierre REPIQUET représenté par Antoine LORENZI - Philippe SAN MARCO représenté par Tahar RAHMANI.

**Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :**

Roland BLUM.

Signé le 28 Juin 2013  
Reçu au Contrôle de légalité le 01 juillet 2013

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

**AGER 019-426/13/CC**

**■ Approbation de la création et l'affectation d'une autorisation de programme relative à l'étude de programmation pour l'aménagement de l'Installation de Collecte et transfert Sud (ICTS)**

**DTDSV 13/9875/CC**

Monsieur le Président de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

L'aménagement de la Zone d'Aménagement Concerté Capelette, la continuité de la trame verte (Grand Parc du 26<sup>ème</sup> Centenaire), le développement des transports publics et des voies de circulation sur cette zone induisent une réorganisation de l'espace.

La position et l'organisation de l'exploitation du Centre de Transfert des déchets ménagers, la déchèterie et les activités associées de collecte implantées sur le boulevard Bonnefoy doivent être étudiées afin de s'inscrire dans cette action globale de développement urbain.

Pour réaliser ce réaménagement, des études doivent être menées afin de :

- définir une nouvelle position des installations et leurs emprises dans la Zone d'Aménagement Concerté,
- adapter le mode d'organisation au réaménagement de l'espace (fonctionnalités modernisées),
- identifier et formuler les prescriptions environnementales et architecturales renforcées sur ces installations afin d'obtenir une intégration urbaine exemplaire,
- planifier l'opération,
- évaluer le coût de l'opération.

Il est donc proposé au Conseil de Communauté d'approuver la création de l'opération « Etude de programmation relative à l'aménagement de l'Installation de Collecte et Transfert Sud (ICTS) » ainsi que l'affectation de l'autorisation de programme correspondante.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

**Le Conseil de Communauté,**

**Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole.

**Sur le rapport du Président,**

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,**

**Considérant**

- Qu'il convient d'étudier le réaménagement du centre de transfert des déchets ménagers, de la déchèterie et des activités associées de collecte sis boulevard Bonnefoy dans le 10<sup>ème</sup> arrondissement à Marseille ;
- Qu'il convient de financer cette opération ;

Signé le 28 Juin 2013  
Reçu au Contrôle de légalité le 01 juillet 2013

- Qu'afin de pouvoir disposer des aides financières, il est proposé d'autoriser le Président à solliciter toute aide financière auprès des organismes compétents.

**Après en avoir délibéré :**

**Décide**

**Article 1 :**

Est approuvée l'opération «Etude de programmation relative à l'aménagement de l'installation de Collecte et Transfert Sud (ICTS) ».

**Article 2 :**

Sont approuvées la création et l'affectation de l'autorisation de programme d'un montant de 200 000 euros pour l'opération «Etude de programmation relative à l'aménagement de l'installation de Collecte et Transfert Sud (ICTS) ».

**Article 3 :**

Les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Collecte et traitement des déchets section investissement 2013-2014 de la communauté urbaine :

Sous-Politique G110 - Natures 2031 / 2033 / 2135 / 2128 / 2158 / 2312 / 2315 – Fonction 812.

L'échéancier prévisionnel des crédits de paiement est le suivant :

- Année 2013 : 50 000 euros
- Année 2014 : 150 000 euros

**Article 4 :**

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine, ou son représentant, est autorisé à solliciter des aides financières auprès de l'Union Européenne, de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, du Conseil Général des Bouches-du-Rhône, de l'Ademe, des communes membres ou de tout organisme susceptible d'apporter sa contribution et à signer tout document y afférent pour l'opération «Etude de programmation relative à l'aménagement de l'installation de Collecte et Transfert Sud (ICTS) ».

Pour Présentation,  
La Présidente Déléguée de la Commission  
Une agglomération éco-responsable

Certifié Conforme,  
Le Président de la Communauté Urbaine  
Marseille Provence Métropole

Martine VASSAL

Eugène CASELLI